



Parc de la Porte Nord - Rue Christophe Colomb
62700 Bruay-la-Buissière
contact@crepin.fr - www.crepim.fr
Tél : 03 21 61 64 00 / Fax : 03 21 61 64 01

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 13 Septembre 2010

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° 310/02/055 A1

Et annexe de 1 page

Matériau présenté par : SOPREMA
14, rue de Saint-Nazaire – BP 60121
67 025 STRASBOURG Cedex 1 - France

Producteur : UNIVERCELL S.A.S.
Z.I. Auguste III
4, chemin des Arrestieux
33 610 CESTAS - France

Référence commerciale : UNIVERCELL

Description sommaire : Isolant thermique du bâtiment
Ouate de cellulose en vrac
Additifs : 4% massique Acide Borique (H_3BO_3)
12% massique Sulfate de Magnésium ($MgSO_4$)
Epaisseur : 120 mm validant au-delà
Masse volumique : 28 kg/m^3 – mis en œuvre par soufflage
Coloris présenté : Gris

Nature de l'essai : Essai par rayonnement
Référence du rapport d'essai : RE 1M 310/02/055 A1 du 13/09/2010

Classement :

M1


Durabilité du classement : Non limité

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 Juin 1994.

Le Technicien
Responsable de l'essai

Laurent PANKEWITCH

A Bruay-la-Buissière, le 13 septembre 2010
Pour ordre, suppléant du Directeur
Technique du laboratoire

Stéphane BOISSEL

Nota. - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement
ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.



Parc de la Porte Nord - Rue Christophe Colomb
62700 Bruay-la-Buissière
contact@crepin.fr - www.crepin.fr
Tél : 03 21 61 64 00 / Fax : 03 21 61 64 01

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 21 octobre 2010

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° 339/04/201 B

Et annexe de 1 page

Matériau présenté par : SOPREMA
14, rue de Saint-Nazaire – BP 60121
67 025 STRASBOURG Cedex 1 - France

Producteur : UNIVERCELL S.A.S.
Z.I. Auguste III
4, chemin des Arrestieux
33 610 CESTAS - France

Référence commerciale : UNIVERCELL

Description sommaire : Isolant thermique du bâtiment : Ouate de cellulose en vrac contenant les additifs suivants : 12% de sulfate de magnésium ($MgSO_4$) et 4% d'acide borique (H_3BO_3)
Epaisseur : 120 mm validant au-delà
Masse volumique : 50 à 65 kg/m^3 – mis en œuvre par insufflation
Coloris présenté : Gris

Nature de l'essai : Essai par rayonnement
Référence du rapport d'essai : RE 1M 339/04/201 B du 21/10/2010

Classement :

M1

Durabilité du classement : Non limité

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Le Responsable de l'essai


Guillaume FORTIER

A Bruay-la-Buissière, le 21 octobre 2010

Pour ordre, suppléant du Directeur

Technique du laboratoire


Stéphane BOISSEL

Nota. - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.



Parc de la Porte Nord - Rue Christophe Colomb
62700 Bruay-la-Buissière
contact@crepin.fr - www.crepim.fr
Tél : 03 21 61 64 00 / Fax : 03 21 61 64 01

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 6 ans à compter du 21 octobre 2010

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° 339/04/201 A

Et annexe de 1 page

Matériau présenté par : SOPREMA
14, rue de Saint-Nazaire - BP 60121
67 025 STRASBOURG Cedex 1 - France

Producteur : UNIVERCELL S.A.S.
Z.I. Auguste III
4, chemin des Arrestieux
33 610 CESTAS - France

Référence commerciale : UNIVERCELL

Description sommaire : Isolant thermique du bâtiment : Ouate de cellulose en vrac contenant les additifs suivants : 12% de sulfate de magnésium ($MgSO_4$) et 4% d'acide borique (H_3BO_3)
Épaisseur : 120 mm validant au-delà
Masse volumique : 40 à 50 kg/m^3 - Mise en œuvre par projection humide
Couleur présenté : Gris

Nature de l'essai : Essai par rayonnement
Référence du rapport d'essai : RE 1M 339/04/201 A du 21/10/2010

Classement :

M1

Durabilité du classement : Non limité

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 Juin 1994.

Le Responsable de l'essai

Guillaume FORTIER

A Bruay-la-Buissière, le 21 octobre 2010
Pour ordre, suppléant du Directeur

Technique du laboratoire

Stéphane BOISSEL

Nota. - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.